



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2025-152

PUBLIÉ LE 8 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

Rectorat de la région académique Normandie /

R28-2025-09-08-00001 - ARRÊTE de composition de la commission de recours pour l'instruction en famille (1 page)

Page 3

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2025-09-08-00001

ARRÊTE de composition de la commission de
recours pour l'instruction en famille



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté de composition de la commission de recours pour l'instruction en famille

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE, CHANCELIERE DES UNIVERSITES

Vu les articles L. 131-1-1, à L. 131-11 du code de l'éducation ;
Vu les articles R. 131-2 à R. 131-13 du code de l'éducation et notamment ses articles D. 131-11-10 et
D. 131-11-11 ;

ARRETE

Article 1 : La commission de recours pour l'instruction dans la famille réunie sous la présidence de la rectrice ou de sa représentante Dominique CANTRELLE en application des articles D. 131-11-10 et D. 131-11-11 du code de l'éducation est composée des membres suivants :

TITULAIRES

Un inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Charles KAOUA,
IEN – ET Référent académique pour l'instruction
dans les familles

Un IA-IPR :

Madame Carole GUÉRIN-CALLEBOUT,
IA-IPR

Une médecin conseillère technique :

Poste non-pourvu

Une conseillère technique de service social :

Madame Emmanuelle LEVENÉ,
Conseillère technique de madame la rectrice

SUPPLEANTS

Madame Dalila MOREL,
IEN circonscription de Grand-Quevilly

Madame Marie ROUSSEAU,
IA-IPR

Docteur Sylvie DELAMILLIEURE,
Médecin conseillère technique de l'IA-DASEN du
Calvados

Madame Patricia FLORYSIK,
Conseillère technique de l'IA-DASEN
du Calvados

Article 2 : En cas d'absence de Madame Dominique CANTRELLE, Madame la rectrice sera représentée par Monsieur Charles KAOUA.

Article 3 : Ce présent arrêté abroge l'arrêté du 1^{er} avril 2025 portant composition de la commission IEF.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs régional de la préfecture de Normandie.

Fait à Caen le 08 SEP. 2025

Valérie CABUIL